

Du Beau et du Byte, bis

Edward A. Heinemann

University of Toronto

An analysis of parallel scene structure in the *Charroi de Nîmes* evoked by computational methods. The repetition of verses listed by a computer program leads to an appreciation of lexical echoes of the poem at the higher narrative level.

Quelques-uns dans la salle se souviendront peut-être de la communication que j'ai failli ne pas présenter à Poitiers pour raison d'ennuis technologiques (Heinemann, "Du Beau et du byte") ; aujourd'hui je récidive tout en espérant que le passage du temps aura porté remède à la technologie.

C'est en quelque sorte un chant du cygne, non pas le mien mais celui d'un logiciel en train de disparaître pour cause de progrès, un logiciel qui, à mon sens, favorise précisément le genre de recherche que, en tant que philologues au sens étymologique du mot, nous aimons mener (Lancashire et al., *Using TACT*). Au lieu de demander à l'informatique de poursuivre une opération mettant en valeur des faits nouveaux, le module *UseBase* du logiciel *TACT* fournit le moyen de tester des hypothèses sur l'emploi d'un mot et de retenir le résultat des tests. Il me semble notre outil rêvé, et cela malgré la forte tendance au cauchemar qui caractérise tout recours à l'informatique.

Je vais présenter ce mariage du Beau et du Byte (de la Belle et de la Bête?) sous deux angles, celui du résultat et celui de l'approche qui nous y mène. Résultat : je ne chercherai pas à reconstituer le cheminement par lequel je suis arrivé à constater un effet esthétique dans le texte ; je montrerai simplement quelques-uns de ces faits. Après tout, les sceptiques aussi bien que les enthousiastes de l'informatique demandent à celle-ci de nous offrir des découvertes.

Se frayer un chemin vers ces découvertes, par contre, l'approche que je préconise, est en quelque sorte une nouveauté, à savoir de ne guère changer d'approche : lire le texte, fixer l'attention sur un mot ou une tournure posant question, et chercher dans le texte pour voir si d'autres occurrences confirment l'intuition ou répondent à la question. Comme *UseBase* permet d'incorporer le travail d'interprétation dans la base textuelle elle-même, le logiciel fonctionne comme aide-mémoire en même temps qu'assistant de recherche très rapide (quoique très peu intelligent, ce qui présente parfois des avantages, ainsi que nous le verrons)¹.

¹ Les textes de la base textuelle proviennent des éditions suivantes : Lepage, *Le couronnement de Louis* (= *CL*) ; McMillan, *Le charroi de Nîmes* (= *CN*) ; Claude Régner, *La prise d'Orange* (= *PO*).

Nous commencerons par un résultat, un écho qui relie l'introduction de trois offres de fief plutôt négatives. Au début de la laisse XI, vers 278-79, Louis prétend que Guillaume n'est pas seul et qu'une soixantaine de ses pairs attendent eux aussi le don d'un fief.

XI	
Sire Guillelmes	dit Looÿs le ber
Par cel apostre	qu'en quiert en Noiron pré
Encor ai ge	.LX. de voz pers
A qui ge n'ai	ne promis ne doné [CN, vv. 278-81]

Au début de la laisse XVI, vers 404-05, il avoue être à bout d'idées.

XVI	
Sire Guillelmes	dit Looÿs le ber
Par cel apostre	qu'en quiert en Noiron pré
Quant ceste honor	reçoivre ne volez
En ceste terre	ne vos sai que doner [CN, vv. 404-07]

Au début de la laisse XXII, vers 512-13, il fait remarquer à Guillaume qu'il ne peut guère lui offrir l'Espagne en fief puisque cette terre ne lui appartient pas.

XXII	
Sire Guillelmes	dit li rois entendez
Par cel apostre	qu'en quiert en Noiron prez
El n'est pas moie	ne la vos puis doner
Einçois la tienent	Sarrazin et Escler [CN, vv. 512-15]

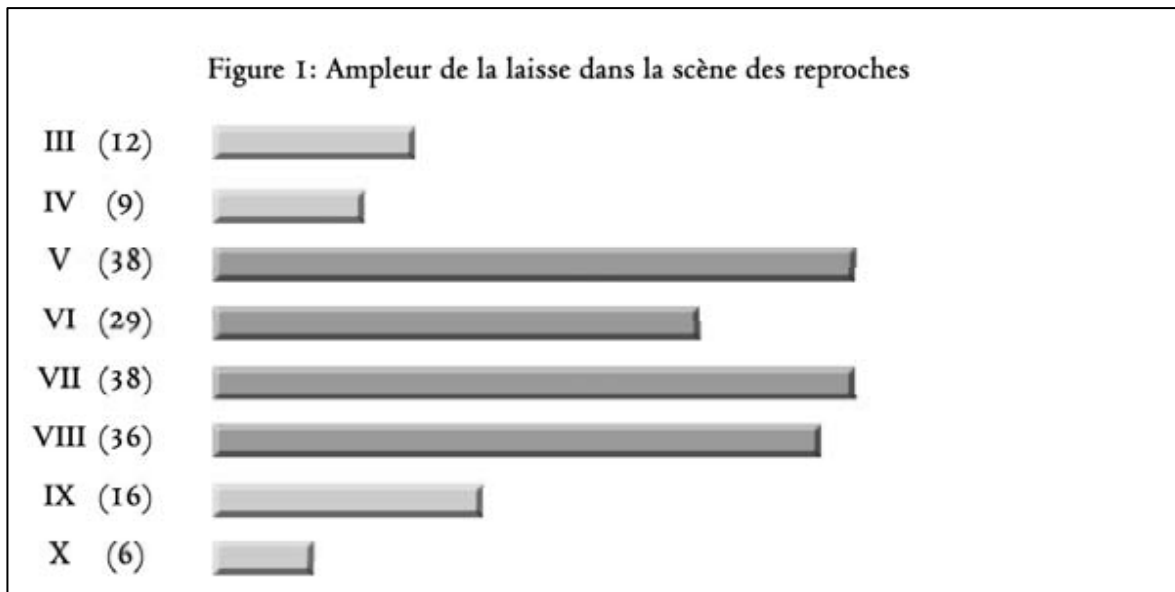
Sous la rubrique du Beau, on admettra sans doute que les deux vers composant cet écho sont tout à fait remarquables par leur banalité. Quoi de moins saisissant qu'un vocatif, qu'une présentation de discours, que le serment "Par cel apostre"² ? On passerait facilement dessus sans remarquer quoi que ce soit. Et pourtant deux points méritent réflexion :

² Les seconds hémistiches faisant suite au serment "Par l'apôtre" figurent parmi les expressions examinées par McMillan ("Notes sur quelques clichés"). Il désigne par le mot spontanéité le caractère banal des vers qu'il étudie.

1. Dans les trois poèmes du noyau cyclique, cette combinaison d'hémistiches des plus banals ne se rencontre que ces trois fois.
2. Les trois occurrences figurent toutes en position initiale de laisse.

Admettons donc la possibilité, rien que la possibilité, que cette ressemblance très banale dans l'expression appuie une ressemblance non banale de contenu : trois offres négatives, ou trois refus d'offrir. Et poussons un peu plus loin, toujours en évitant une solide phrase déclarative : est-ce que ces trois occurrences marquant le début d'une laisse marquent aussi le début de trois segments narratifs plus grands que la laisse?

Une simple image (Figure 1), l'ampleur relative des lisses de la scène précédente, fait ressortir que la laisse XI paraît en début de scène. Aux lisses V-VIII, relativement longues, Guillaume dresse une liste de services qu'il a rendus au roi, autant de reproches, et deux paires de lisses relativement brèves, III-IV et IX-X, encadrent la scène :



La laisse XI succède ainsi à une scène dont les contours sont assez nettement définis.

Quoique la scène des offres, XI-XV, ne présente pas la symétrie de la scène des reproches, III-X, l'ampleur relative des lisses (Figure 2) montre néanmoins le rythme qui structure la scène :

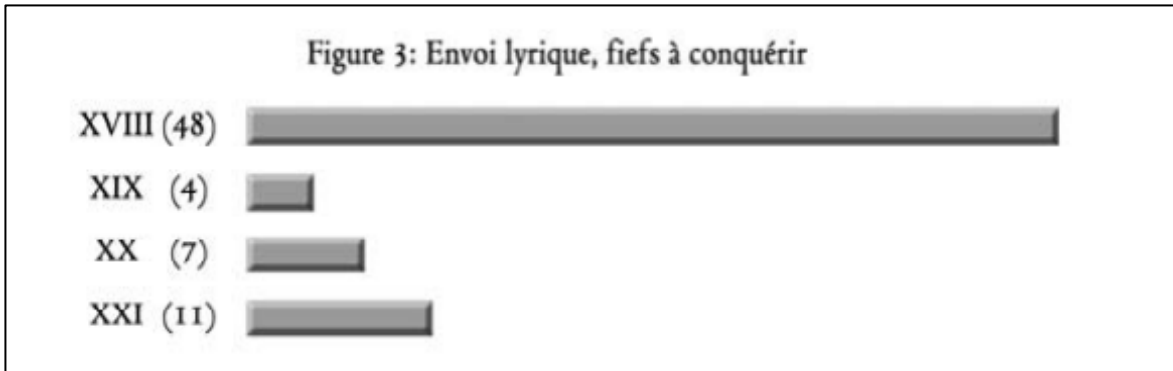
Figure 2: Ampleur de la laisse dans la scène des offres



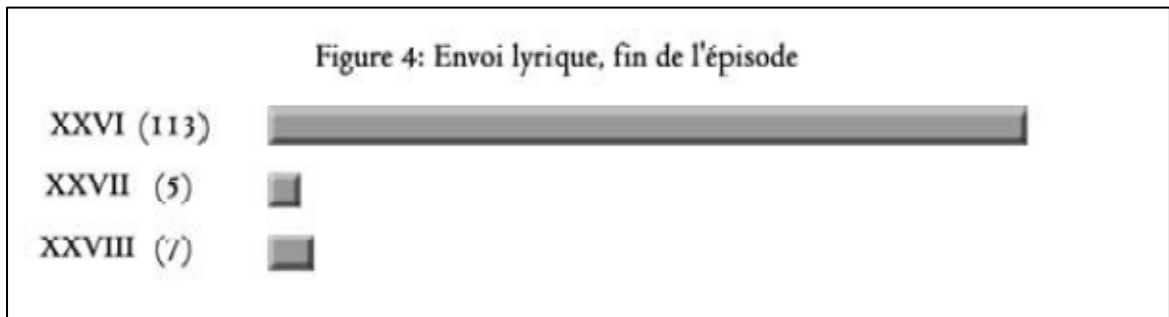
A une introduction en deux laisses succèdent les offres elles-mêmes en trois laisses finissant par une explosion, tant en contenu qu'en ampleur. Sa troisième offre rejetée, Louis revient à la charge dans la deuxième moitié de la laisse XV pour proposer le quart du royaume. Après cette énorme amplification, les propos de Louis au début de la laisse XVI, avouant qu'il ne trouve plus rien à offrir, sonnent comme une détente ouvrant une nouvelle scène. Et en effet, Guillaume remet la partie à une autre fois, et en quittant le palais il retrouve Bertrand, qui va lui souffler la solution au conflit entre le vassal et son suzerain. Ainsi, les deux vers ouvrant la laisse XVI, en introduisant un changement de ton, un changement de lieu, et un changement de matière, signalent le début d'une nouvelle scène.

A la laisse XXII les choses sont moins nettes. XXII ne marque pas le début d'une scène : la résolution du conflit, scène finale de l'épisode de Paris, couvre les laisses XVI-XXVIII³. Toutefois deux points suggèrent un tournant narratif ici. D'une part, la laisse XXII fait suite à un envoi lyrico-héroïque (fin de XVIII, et totalité de XIX-XXI) où Guillaume évoque les terres à conquérir en Espagne.

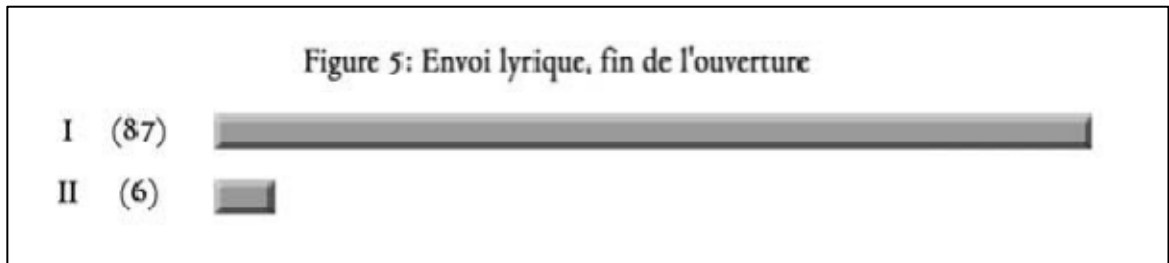
³ Les faits organisant le *Charroi* en épisodes, scènes et moments sont d'une complexité qui dépasse de loin les limites de la présente communication, mais les cinq figures donnent une idée du rôle joué par l'ampleur relative de laisses successives.



Un envoi lyrique semblable marque la fin de l'épisode, fin de la laisse XXVI et totalité de XXVII-XXVIII,



aussi bien que la fin de l'ouverture, fin de la laisse I et totalité de II :



L'envoi lyrique, où une laisse brève suivante ou une série de lisses brèves reprend la fin d'une laisse relativement longue, semble bien une marque rythmique de fin de segment narratif dans l'épisode de Paris.

D'autre part, les lisses XXII et XXIII se répondent et constituent ainsi un moment dans la scène. Laisse XXII, Louis dit ne pas pouvoir offrir un fief qui ne lui appartient pas,

XXII

Sire Guillelmes	dit li rois entendez
Par cel apostre	qu'en quiert en Noiron prez
El n'est pas moie	ne la vos puis doner
Einçois la tienent	Sarrazin et Escler (<i>CN</i> , vv. 511-15)

et il offre la moitié du royaume,

Mes s'il vos plest	en ceste remanez
Tot egalment	departons noz citez
Vos avroiz Chartres	et Orliens me lerez
Et la corone	que plus n'en quier porter (<i>CN</i> , vv. 527-30)

offre que rejette Guillaume avec force :

Non ferai sire	dit Guillelmes le ber
Que ja diroient	cil baron naturel
Vezi ci Guillelme	le marchis au cort nez
Con il a ore	son droit segnor monté (<i>CN</i> , vv. 531-34)

Laisse XXIII, l'offre,

XXIII

Vos avroiz Chartres	et me lessiez Orliens
Et la corone	que plus ne vos requier (<i>CN</i> , vv. 541-42)

et le refus se répètent,

Non ferai sire	Guillelmes respondié
Ge nel feroie	por tot l'or desoz ciel (<i>CN</i> , vv. 543-544)

et puis Guillaume raconte l'incident qui a (peut-être?) motivé sa demande⁴. La matière et les récurrences verbales confèrent à ces deux laisses une cohésion qui en fait un segment narratif.

Je ne présente cette longue analyse que comme possibilité, que la ressemblance banale de l'intonation des laisses XI, XVI, et XXII corresponde non seulement au début d'une offre négative mais aussi au début d'un segment narratif plus grand que la laisse. Est-ce que la laisse XXII marque un tournant dans la résolution du conflit entre le roi et son vassal?

Je signale un fait, et j'en propose une analyse. A vous de décider s'il y a du Beau là-dedans.

Bien que je ne me souviens plus du cheminement par lequel je suis arrivé à cerner les trois occurrences de ces deux vers banals, les chances sont bonnes que ce soit le Byte, la recherche inintelligente opérée par la machine, qui m'ait mis sur la piste, justement parce que rien dans cet écho, si écho il y a, n'attire l'attention. Tandis que, dans un récit, nous avons tendance à suivre l'enchaînement des signifiés, la machine, elle, ne connaît que les signifiants, et en insistant, dans le cas de ces trois occurrences, sur des passages où les signifiés semblent sans intérêt, elle nous invite à cerner les passages d'un peu plus près.

Les récurrences repérées par la machine ne se révèlent pas toujours significatives ; il faut les interroger. Mais cette fixation, pour ainsi dire, sur le signifiant nous sensibilise à un emploi proprement poétique du langage, où le signifiant lui-même devient signifié.

Or, n'importe quelle recherche de chaînes de caractères peut repérer des récurrences de mots et de tournures. *UseBase* est loin d'être le seul logiciel à posséder un ensemble d'opérateurs permettant de rassembler les formes d'un mot⁵, de distinguer des homographes par le contexte où figurent les occurrences⁶, de repérer des expressions qui se répètent, même avec variation. Si je continue à me servir d'un logiciel écrit pour DOS et qui n'a pas été mis à jour depuis plus de dix ans, c'est parce que, après la "requête" qui a isolé un ensemble de faits intéressants, *UseBase* permet d'enregistrer cet ensemble comme "groupe", c'est-à-dire dans une sorte d'index du texte. Aide-mémoire qui représente (à la longue) une importante économie d'effort, cet index accumule un savoir dans la base textuelle elle-même.

L'économie d'effort ne se réalise pas particulièrement dans l'immédiat. S'il s'agissait tout simplement de repérer les échos, il suffirait largement de chercher les occurrences de quelques mots et de s'en tenir là. En

⁴ Jean Frappier suggère qu'une sorte de pudeur pourrait expliquer le silence de Guillaume, jusqu'à ce point dans le récit, sur les "véritables raisons de son expédition dans le Midi" (*Les chansons de geste*, p. 223). Tout en acceptant cette interprétation, on peut se demander si les brusques mouvements du héros ("jambières", v. 56 ; "arc", vv. 124-28 ; enthousiasme devant la suggestion de Bertrand, vv. 460-62) ne sont pas à mettre en rapport avec le souvenir de ce lointain incident.

⁵ L'astérisque y est un opérateur : il s'emploie pour indiquer que le caractère précédant peut paraître n'importe quel nombre de fois, y compris zéro, dans cette position. Ainsi, la requête autres* repère les occurrences du singulier et du pluriel.

⁶ L'opérateur qu'est la ligne verticale signifie la succession immédiate de mots, et la flèche > marque le premier mot à chercher dans la requête. Ainsi (est, pris, en, arriere, avroiz) | >garde, ne | >garde | ne | huissier relève parmi les occurrences de la forme *garde* celles où il s'agit du substantif *garde* et non pas de formes du verbe *garder*.

fait, je perds beaucoup de temps à saisir, dans la représentation formelle qu'est une requête, le jeu de variations sur fond de constantes, ce qui n'est guère une économie d'effort. Mais, de même que la focalisation uniquement sur le signifiant peut mettre en valeur le caractère poétique du signe, le manque d'imagination dans la machine, qui ne reconnaîtra pas, sans instruction explicite, la ressemblance de *par l'apostre* à *par cel apostre*⁷, cette insistance sur l'exactitude de la répétition nous force à reconnaître, et à goûter, le jeu de variations dans la récurrence. La lente élaboration sert à décrire la musique verbale des échos, mais, sur ce point, ce n'est pas une économie d'effort qui fait la valeur de l'approche.

Par contre, l'élaboration de hiérarchies de recherches, c'est-à-dire de requêtes qui font usage de groupes, devient, à la longue, une réelle économie. En termes très simples, le groupe désignant un écho repose sur les groupes désignant chaque vers, ceux-ci rassemblent deux hémistiches, et très souvent au moins un élément dans l'hémistiche est lui-même un groupe⁸.

Toutefois, la hiérarchie de groupes dans un écho ne constitue qu'un exemple simple de l'intérêt qu'offre l'index. Comme le *Charroi* tisse des réseaux d'échos complexes et variés, un seul élément relie souvent plusieurs ensembles⁹. Ainsi, par exemple, le premier vers de notre écho paraît en fait treize fois dans le poème, dont dix en début de laisse, et chaque fois Louis évoque, d'une manière ou d'une autre, une offre de fief (Heinemann, "Patterns").

Le deuxième vers, presque aussi banal qu'une présentation de discours, appartient lui aussi à un vaste réseau. S'il participe (peut-être) à une organisation narrative dans les trois passages que nous considérons ici, en tant que tournure fréquente dans le langage épique, il pose d'autres questions d'ordre esthétique. Il y a, dans les trois poèmes de notre base textuelle, neuf occurrences de l'hémistiche "Mes par l'apostre" (*CL* 584, 1495, 2046, 2114; *CN* 434, 631; *PO* 386, 1628, 1720), qui, lui, s'apparente à "Mes par celui" (trois occurrences: *CN* 269; *PO* 209, 264). Par contre, pour les onze occurrences de "Que par l'apostre" (*CL* 264, 1178, 1969, 2547; *CN* 624, 1365; *PO* 352, 848, 917, 1034, 1058) dans la base textuelle nous ne trouvons pas d'hémistiche "Que par celui". Tout cela suggère que la formulation {conjonction + *par l'apostre*} est celle de base, les autres ("par celui", "par cel apostre") étant des variations moins fréquentes. De même, parmi les seconds hémistiches que relève McMillan après "par l'apôte" ("Notes", n. 4, supra), on remarque que "c'on quiert en Noiron pré" paraît douze fois en quatre poèmes à la différence de "c'on quiert en Pré Noiron", seulement deux fois en deux poèmes. Toute une gamme de questions se posent : fréquence dans la tradition

⁷ Ainsi une requête par || >apostre relèverait toute occurrence où un seul mot figure entre *par* et *apostre* tandis que par | (cel, l) | >apostre limiterait les résultats à celles où l'un ou l'autre de ces deux mots occupe la position.

⁸ Ainsi l'écho qui nous intéresse se définit par deux vers, @~3·sire~g·dit·lou et @~3·p·apost·n·pr, le second de ces vers (n'alourdissons tout de même pas!) par un premier hémistiche @~1·par·c~apostre et un second @~2·q~quiert·n·pré, et ainsi de suite. (Les noms désignant groupes et requêtes reflètent l'âge du logiciel, développé quand des considérations de mémoire limitaient le nombre de caractères possibles.)

⁹ Les vers où Guillaume prononce un refus offrent un exemple remarquable. Voir Heinemann, "Le jeu d'échos".

ou dans un poème¹⁰, détermination par le sens (opposition exprimée par *mes*, subordination par *que*), détermination par l’assonance, sans mentionner une éventuelle valeur esthétique. Matière à réflexion, le savoir accumulé dans l’index constitue un réservoir de questions à poursuivre.

Et c’est très probablement ainsi que j’ai commencé à m’interroger au sujet des laisses XI, XVI, et XXII un beau jour où, pour une raison ou une autre, j’avais affiché à l’écran l’un ou l’autre de ces hémistiches, éléments épars et figurant déjà dans l’index à d’autres titres, et découvert que dans trois des occurrences c’était non pas un seul hémistiche mais quatre consécutifs qui se répétaient. C’est la découverte par réutilisation imprévue.

L’approche que je préconise se pose un peu comme une question de préfixe : parfois il s’agit d’un acheminement, avec préfixe et vers un but plus ou moins précis, et parfois c’est plutôt un cheminement, sans préfixe et semblable à une flânerie dans le texte. Une simple curiosité propose une question, comme la fréquence et l’emploi d’un mot comme *apeler* (Heinemann, “Fréquence lexicale”, p. 392) l’emploi d’une tournure comme *Diva vilain*, la répétition d’hémistiches.

Parfois un aperçu surgit. Flânant dans le texte à la recherche d’hémistiches récurrents, je relève à l’intérieur de la laisse I un vers assez banal qui se répète. Est-ce que les vers 29 et 51 marquent de petites articulations narratives dans la laisse ?

I	
Li quens Guillelmes	fu molt gentis et ber
Sa venoison	fïst a l’ostel porter (CN, vv. 28-30)
...	
Li quens Guillelmes	fu molt gentis et ber
Trusqu’au palés	ne se volt arester (CN, vv. 51-52)

Un hémistiche dont les deux occurrences dans la base textuelle ne me semblent pas renvoyer l’une à l’autre (CL et CN, 782) me suggère pourtant un autre lien. Est-ce que le second hémistiche du vers 782, qui ouvre la laisse XXIX et le second épisode, rappelle, de manière très délicate, le thème des compagnons de Guillaume au début et à la fin de l’épisode précédent¹¹ ?

¹⁰ Réflexions de cet ordre dans Heinemann, “Fréquence lexicale”.

¹¹ Outre l’envoi lyrique signalant une fin (voir supra), un entrelacement complexe d’échos marque l’articulation narrative entre les deux épisodes. L’hémistiche “Vet s’en Guillelmes” (trois fois dans XXVI et puis au début de XXIX) signale un changement de lieu; l’envoi dans XXVI-XXVIII reprend le ton héroïque des deux envois précédents pour le transformer en burlesque; et le détail des compagnons rappelle peut-être, mais délicatement, le début et la fin du premier épisode.

I

En sa conpaigne	.XL. bacheler
Filz sont a contes	et a princes chazez
Chevalier furent	de novel adoubé (CN, vv. 23-25)

XXVI

Vet s'en Guillelmes	li marchis au vis fier
Ensemble o lui	maint gentil chevalier
Par mi la sale	ez vos Aymon le viell (CN, vv. 674-76)

...

Des or s'en vet	Guillelmes le guerrier
En sa conpaigne	maint gentil chevalier
La flor de France	vos a fet si vuider
S'il vos sort guerre	ne vos porroiz aidier (CN, vv. 684-87)

...

Vet s'en Guillelmes	li marchis au vis fier
En sa conpaigne	avoit il maint princier
Et Guëlin	et dan Bertran ses niés (CN, vv. 761-63)

XXIX

Vet s'en Guillelmes	o sa conpaigne bele (CN, v. 82)
---------------------	---------------------------------

Est-ce que ces détails subtils méritent notre attention? Un fait imperceptible sans recours à l'informatique, est-ce réellement un effet esthétique ?

J'ai déjà évoqué une partie de la réponse : ce que fait l'ordinateur est, dans un sens assez important, fixer le regard sur la fonction poétique du langage. En s'attachant uniquement, voire stupidement, au signifiant, il nous amène à renouveler notre perspective du texte, à réapprendre qu'en matière de poésie le signifiant est aussi un signifié. Et par là il nous sensibilise à des effets poétiques. Vous mettez le Byte à l'épreuve demain et après-demain si, à l'avenir, vos lectures du *Charroi* se trouvent infléchies tant soit peu par les analyses que je propose ici. Si vous ressentez de tout petits virages narratifs aux vers 29 et 51 de la laisse I, des tournants narratifs au début des laisses XI, XVI, et XXII, un rappel en *diminuendo* au démarrage du second épisode au vers 782, alors le Byte aura prouvé son utilité pour le service du Beau. Même si vous n'accordez pas une adhésion entière aux analyses que je propose ici, si la possibilité de ces interprétations vous vient à l'esprit lors de vos lectures, la Bête (et j'admets pleinement qu'elle est une bête bien laide) aura été apprivoisée par la Belle.

Œuvres Citées

Textes

Le charroi de Nîmes, chanson de geste du XII^e siècle éditée d'après la rédaction AB avec Introduction, Notes et Glossaire. Ed. Duncan McMillan. BFR. Série B: éditions critiques de textes 12. Paris: Klincksieck, 1972.

Les rédactions en vers du Couronnement de Louis. Ed. Yvan G. Lepage. TLF 261 Genève: Droz, 1978.

Les rédactions en vers de la Prise d'Orange. Ed. Claude Régnier. Paris: Klincksieck, 1966.

Etudes critiques

Frappier, Jean. *Les chansons de geste du cycle de Guillaume d'Orange. Tome 2: Le couronnement de Louis, Le charroi de Nîmes, La prise d'Orange.* 2^e éd. rev. et augmentée. Paris: SEDES, 1967.

Heinemann, Edward A. "Du Beau et du byte." *L'épopée romane. Actes du XV^e congrès international Rencesvals, Poitiers, 21-27 août 2000.* Vol. 2. Civilisation médiévale 13. Poitiers: U de Poitiers, Centre d'Études Supérieures de Civilisation Médiévale, 2002. 1051-58.

———. "Fréquence lexicale et rythmes du vers épique dans les présentations de discours." *Plaist vos oïr bone cançon vallant ? Mélanges offerts à François Suard.* Ed. Dominique Boutet, Marie-Madeleine Castellani, Françoise Ferrand et Aimé Petit. Collection UL3. Travaux et Recherches. Lille: U Charles-de-Gaulle-Lille 3, 1999. 387-94.

———. "Le jeu d'échos associés à l'hémistiche 'Non ferai sire' dans le Charroi de Nîmes." *Romania* 112:1-2 (1991): 1-17.

———. "Patterns in the Presentation of Discourse in the Charroi de Nîmes", *Olifant*, 22:1-4 (Spring 1998 -Fall 2003): pp. 73-87

Lancashire, Ian, John Bradley, Willard McCarty, Michael Stairs, T.R. Wooldridge. *Using TACT with Electronic Texts.* New York: MLA of America, 1996.

McMillan, Duncan. "Notes sur quelques clichés formulaires dans les chansons de geste de Guillaume d'Orange." *Mélanges de linguistique romane et de philologie médiévale offerts à M. Maurice Delbouille*. Gembloux: Duculot, 1964. 477-93.